



Guéret, le 4 juillet 2018

Communiqué de presse

Déclenchement du niveau de vigilance « orange orages »

Météo France a placé le département de la Creuse en vigilance « orange orages » ce jour à partir de 14h00.

Ces orages, précédés d'un temps très chaud seront très soudains et souvent violents, caractérisés par :

- de fortes rafales atteignant souvent 80 à 100 km/h, localement 130 km/h.
- de fortes chutes de grêle, de diamètre localement supérieur ou égal à 4 cm.
- de précipitations intenses, parfois de l'ordre de 30 mm en 15 minutes, mais n'excédant rarement 40 ou 50 mm en 1 heure compte tenu de la rapidité de déplacement des orages.

Madame Magali Debatte, Préfète de la Creuse, rappelle quelques conseils de prudence :

- Soyez vigilants en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisir
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- À l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour vous protéger des effets de la foudre, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous
- Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement et soyez vigilants. Évitez, si possible, le réseau routier secondaire
- Si vous habitez en zone habituellement inondable, prenez les précautions d'usage
- Soyez prudents face aux conditions de circulation pouvant être difficiles

Ces violents orages sont susceptibles de provoquer localement des dégâts importants :

- Des vies et des biens peuvent être, localement, mis en danger
- De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues
- En raison de ces précipitations, la visibilité peut être réduite, des inondations sont possibles
- Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires.

Pour suivre l'évolution de la situation, consultez : <http://www.meteofrance.com/>

